

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Dossier complet le : <input style="width: 90%;" type="text"/>	N° d'enregistrement : <input style="width: 90%;" type="text"/>

1. Intitulé du projet

Le NID
Projet Architectural pour un Hébergement Éducatif Remarquable

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Association RICHARD BARET

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Mr Pierre ROSSIGNOL, Président

RCS / SIRET

7	8	0	7	8	9	2	8	5	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Association Loi 1901

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39	Construction à BRETEUIL dans le parc de l'IPTP (Institut Psycho-Thérapeutique et Pédagogique) de 5 bâtiments d'un seul niveau et d'une surface unitaire d'environ 375 m ² destinés à devenir les lieux de vie de 5 groupes de 12 enfants en situation de handicap. L'ensemble hébergera 60 jeunes sur une surface construite totale d'environ 1865 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les jeunes accueillis présentent des troubles du caractère et du comportement associés à une déficience cognitive légère. Actuellement les groupes d'internat (4 groupes de garçons et 1 groupe de filles) sont répartis dans 2 bâtiments, dont, pour les garçons, un bâtiment sur 3 étages, datant de 1957. Ce dernier nécessite régulièrement d'importants travaux pour répondre aux normes de sécurité. Il présente des espaces à la fois exigus, bruyants avec une promiscuité très importante. L'hébergement actuel est une source d'énerverment, d'angoisse générant des violences et pouvant présenter un danger vital en cas d'évacuation. Aujourd'hui notre autorité d'agrément (ARS de Normandie) avec laquelle nous avons contracté un CPOM exige une évolution afin de permettre un accueil en internat "modulable et ouvert". Notre IPTP est, sur le sud de l'Eure le seul établissement à accueillir de tels enfants.

Notre projet vise la construction de 5 pavillons (1 par groupe de vie), répartis dans la zone NE de notre parc en conformité avec le PLU. Le terrain utilisé est totalement libre de toute occupation.

Les procédés de construction ainsi que les matériaux utilisés s'inscrivent dans une démarche "Haute Qualité Environnementale" et vise la norme "maison passive". Le bois sera largement utilisé afin de permettre une intégration optimale au sein du parc.

4.2 Objectifs du projet

Améliorer l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de nos jeunes internes.

Favoriser une intégration aux espaces naturels et promouvoir l'éducation à l'écoresponsabilité, aux impacts bioclimatiques.

Séparer nettement les espaces hébergement des espaces pédagogiques.

Disposer d'espaces bien agencés où l'intimité des jeunes sera préservée, où l'accompagnement éducatif et thérapeutique sera grandement facilité et où les professionnels disposeront de conditions de travail améliorant l'exercice de leur mission.

Améliorer notablement la surveillance de chaque jeune dans le respect de son individualité.

Diminuer sensiblement les situations de stress et d'angoisse, et ainsi, favoriser leur réadaptation sociale, scolaire, professionnelle et également restaurer leur estime d'eux-mêmes.

Disposer d'hébergements conformes aux normes de sécurité pour l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Inscrire notre Association comme actrice du plan de lutte contre le réchauffement climatique par ce projet remarquable.

Réduite significativement nos frais de fournitures énergétiques, de maintenance et d'entretien.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'espace consacré aux nouvelles constructions sera isolé et sécurisé dans le parc sans nuire aux espaces consacrés à la pratique du sport et à la détente (4000 m2 neutralisés dans un parc de plus de 97 000 m2) ni à la vie pratique des jeunes et des personnels.

Le calendrier des travaux sera établi en fonction des dates des congés scolaires.

Terrassements et gros œuvres seront réalisés en période de vacances.

L'accès au chantier s'effectuera à l'opposé des zones actuelles de vie et de scolarisation et de la zone du parc classée zone nature (rue Guillaume le Conquérant).

L'objectif est de commencer les travaux en janvier 2020 et d'inaugurer les nouveaux lieux de vie lors de la rentrée scolaire de septembre 2021

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Chaque groupe de 12 enfants disposera de son pavillon (son "Nid") comportant, répartis autour d'un patio :

12 chambres individuelles avec lit, placard vêtement, bureau, coin lavabo,

1 salle de séjour avec table, adjacente à la cuisine,

1 salle d'activité avec coin TV,

1 bureau d'éducateur,

2 blocs de sanitaires (3 douches et 3 WC par bloc),

1 WC adulte pro et PMR,

2 locaux techniques et buanderie.

1 entrée unique et contrôlable

Les enfants quitteront leur lieu de vie après le petit déjeuner pour partir vers les lieux d'éducation, de déjeuner... et revenir en fin d'après midi pour la soirée, le dîner et la nuit.

Les anciens lieux de vie (Pavillon Finand) seront affectés au 1er étage à des activités éducatives et thérapeutiques actuellement répartis dans divers bâtiments, au 2° étage aux services techniques et fonctions support ainsi qu'à une salle du personnel, au 3° étage aux archives et réserves de matériel pédagogique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Avis favorable de la commune de Breteuil pour la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Breteuil (décision du 1er mars 2019).
- Engagement de la procédure de déclaration... par l'Interco Normandie Sud Eure (en cours).
- Dialogue en cours avec l'UDAP Eure, DRAC de Normandie.
- Échanges en cours avec la DDTM27 (SEBF, Accessibilité, planification ...)
- le projet est approuvé et encouragé par l'ARS de Normandie dans le cadre du CPOM 2019/2023)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
5 pavillons sur 1 niveau de 375 m ² d'emprise au sol unitaire, Une emprise au sol totale des nouvelles constructions de 1865 m ² dans un parc d'environ 98 000 m ² .	budget global de l'ordre de 3 millions d'euros.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

BRETEUIL (Eure)

parc de l'IPTP
11 rue du 11 novembre 1918
27160 BRETEUIL

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé aux abords de 2 monuments du centre ville de Breteuil (mairie et église St Sulpice, classés servitudes AC 1). Lieu de construction non visible ni depuis ces monuments, ni dans la perspective de ces monuments.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE de l'Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au plus près à 400 m de la zone Natura 2000 de Breteuil et est séparé de cette zone par une importante zone urbanisée. plan joint
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Branchement sur les réseaux municipaux d'adduction d'eau
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emprise sur une faible partie de la zone NE du PLU de notre parc et au plus près du tissu bâti urbain limitrophe. Respect d'une distance significative du bras mort de l'Iton (15 m pour le pavillon le plus proche).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées. les nouveaux bâtiments seront raccordés au réseau public d'assainissement existant; La quantité d'effluents sera identique à celle actuellement émise dans les lieux de vie aujourd'hui utilisés.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information, contact en cours avec l'UDAP 27 et rencontre programmée avec l'ABF le 6 mai 2019.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet a pour objectif d'améliorer la santé morale et psychologique des enfants accueillis en internat, de diminuer les situations de stress et d'anxiété, de faciliter leur réadaptation.

Il favorisera les conditions de travail des professionnels dans l'exercice de leur mission éducative.

Il est conforme aux recommandations émises par l'ARS dans le cadre du CPOM 2019/2023.

Les choix architecturaux retenus ne doivent avoir que des effets positifs sur la santé humaine et aucun effet négatif sur l'environnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de situation du parc de l'IPTP Plan indicatif d'implantation des pavillons dans la zone NE du parc

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à PARIS

le, 16 avril 2019

Signature



Olivier BRUNET